



Refus de visa conjoint pour etablissement

Par **sonia**, le **24/11/2010** à **19:24**

Bonjour, rnrnA tous je me représente je suis françaises de nature algérienne j'ai fait la transcription de mon mariage et toute la procédure apprêt le premier refus de visa de mon conjoint je me suis résolut à venir en France pour la premier fois avec mes deux petite filles, apprêt un long parcoure de solitude et de souffrance vue que je ne connaisse personne j'ai enfin obtenue un logement stable et mon époux a fait une nouvel demande de visa d'établissement et aujourd'hui il a été convoquer par UPS pour récupérer son passeport il y avait une lettre adresser par le consul dans la qu'elle il nous informer qu'il ne peut donner une suite favorable a notre demande parce que ces services sont toujours en attente de la décision de la commission des recours contre les décision de refus de visa que nous avons saisie suite au refus qui nous a été opposer la premier fois en décembre 2008 et la commission a rejeter notre recours dans une lettre qu on reçus en mars 2010 et sur cela je vous prie de me dire que faire pou que mon marie puisse me rejoindre.